



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU



Renforcement de la cyber sécurité dans les établissements sanitaires

Réunion ARS Ile-de-France / SESAN

Mercredi 5 avril 2023



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

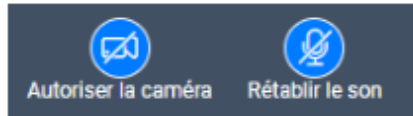


Informations pratiques

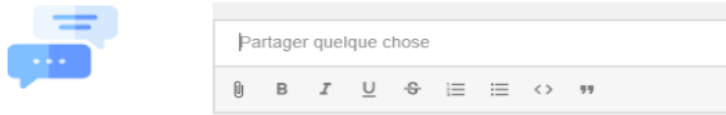
Bonnes pratiques de participation au webinaire



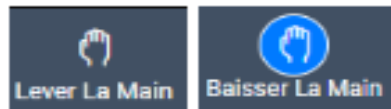
- Je coupe mon micro et ma caméra quand je ne parle pas



- Les questions doivent être posées par écrit, j'utilise le chat en bas de l'écran pour rebondir, poser mes questions ou commenter. Une réponse concise/synthétique sera effectuée à l'oral. Si besoin un retour dédié sera fait par email ou par une prise de contact.



- Si vous souhaitez compléter oralement, levez la main et la parole vous sera donnée.



Bienvenue !



Mise en ligne de l'enregistrement vidéo de la session : suivez le lien fourni ultérieurement



Ordre du jour



Contexte et enjeux cyber en Ile-de-France

4

Focus sur la réalisation des exercices de continuité d'activité

- Les exercices
- Les modalités d'accompagnement
- L'AAP pour bénéficier d'une contribution financière

10

Focus sur la réalisation des audits cyber

31

Offres SESAN

36

Contexte





Contexte



Incidents SI Santé – quelques chiffres à l'échelle nationale



	2018	2019	2020	2021
1 Structures ayant déclaré au moins un incident	247	300	369	733
Prises en charge par l'ANSSI	2	11	14	36
Accompagnées par le CERT SANTE	47	70	90	189

Incidents SI Santé – à l'échelle régionale et hors région 2022-2023

2022: CHSF, CHV, Les Bluets

2023 : Brest, ESMS en IDF, et sites web attaqués



Contexte

Incidents SI Santé – les impacts



Les incidents cyber peuvent avoir des impacts très lourds pour les établissements :

- Risques sur la **prise en charge des patients** : indisponibilité des outils métier, des plannings, des coordonnées des personnels et des patients, du logiciel de paie, des moyens de communication internes, etc.
- Un **retour à la normal qui peut être très long et coûteux** : parfois nécessité de reconstruire le SI, y compris sans chiffrements des données (cf. 7ième colloque cyber au ministère de la santé) ;
- Risque de fuite de données et donc **risque juridique** majeur pour l'établissement et son responsable de traitement ;

Rappel : **déclaration CNIL** obligatoire en cas de fuite de données, **déclaration sur le site cyberveille de l'ANS** en cas de cyberattaque →
procédure de déclaration des incidents

Contexte JO = risque élevé de cyberattaque pour déstabiliser, désorganiser, décrédibiliser

Contexte international : Guerre Ukraine, autres menaces diverses



Contexte

SEGUR & Plan de Renforcement Cyber : les attentes envers les ES



1. Réalisation une fois par an d'un **exercice de continuité d'activité en mode numérique dégradé**
2. Réalisation annuelle d'**audits ADS et de cybersurveillance** (obligatoire pour les OSE, fortement recommandés pour tous)
3. Mise à jour de l'**observatoire (OPSSIES)**
4. **Sensibilisation** des personnels (*en particulier, respecter les consignes des autorités judiciaires durant la crise*)
5. **Avoir une cartographie** la plus exhaustive possible (applicative, réseau...)
6. **Task force Nationale** : plan d'action cyber sur 5 ans selon 4 volets : gouvernance ; ressources et mutualisation ; sécurité opérationnelle ; sensibilisation et devant aboutir fin **juin 2023** pour le plan de financement (plan de financement annuel, RH, licences...) avec en particulier des appels à projets sur les thématiques prioritaires : postes de travail et détection, Active Directory, passerelles pour les accès des prestataires, sauvegardes
7. **Groupe de travail régional cyber-résilience** chargé de définir les actions régionales de prévention, gestion de crise et reconstruction



Partage des kits de sensibilisation/communication

- **Kit de communication ANS adapté aux établissements de santé avec :**
 - Affiches papier et numériques : « Faisons de l'hygiène numérique un réflexe à l'hôpital. »
 - Plaquettes
 - Dossier d'information
 - Logos
 - Signature mail
- **Kit de sensibilisation aux risques numériques :**
 - Fiches bonnes pratiques
 - Fiches pour comprendre les risques
 - Contenus ludiques : vidéos, quizz, bd
- **Fiche synthétique** « adopter les bonnes pratiques » et « comprendre les risques »
- **Cyber guide famille**, 10 bonnes pratiques essentielles
- **Guide cyber ANS pour les ESMS**
 - Guide cybersécurité pour les ESMS (Octobre 2022)



Fiche contacts cybersécurité



❑ La déclaration des incidents au CERT SANTE : **09 72 43 91 25**, permanence 7j/7, 24h/24

<https://signalement.social-sante.gouv.fr>

❑ Déclaration des incidents **pour les OSE à l'ANSSI** : Téléphone. +33 **(0)1 71 75 84 68** : permanence 7j/7, 24h/24.

❑ En cas de suspicion ou fuite avérée de données, il faut réaliser un signalement auprès de la **CNIL dans les 72 heures**, dans la rubrique : [notifier une violation de données personnelles | CNIL](#)

❑ Pour accéder au portail de veille et d'alerte : www.cyberveille-sante.gouv.fr

❑ Pour contacter le CERT SANTÉ : cyberveille@esante.gouv.fr

❑ Pour bénéficier des services du SESAN : département SSI du SESAN : ssi@sesan.fr

Focus sur les exercices de continuité d'activité





Les kits d'exercice de cybercrise de l'ANS

Objectifs



1. Découvrir la gestion de crise cyber en condition réelle dans le contexte de votre établissement de santé
2. Comprendre l'écosystème cyber de votre structure
3. Adopter les bons réflexes en situation de crise cyber
4. Assurer au mieux la continuité des soins



Les kits d'exercice de cybercrise de l'ANS

3 niveaux



1. Débutant
2. Intermédiaire
3. Confirmé



Les kits d'exercice de cybercrise de l'ANS

Quel est le kit qui me correspond ?



- Grille d'auto-évaluation :
 - Une fiche d'identité à compléter
 - Une liste de 23 questions (case à cocher)
 - Une grille d'appréciation des résultats



Les kits d'exercice de cybercrise de l'ANS

Exemple de question



Score

< 75 : kit débutant

74 < Score < 151 : kit intermédiaire

> 150 : kit confirmés



- Grille d'auto-évaluation

Question	Kit débutants	Kit intermédiaires	Kit confirmés
Comment les utilisateurs à privilèges sont-ils recensés ? Sont-ils informés de leurs rôles et responsabilités en matière de cybersécurité ?	- Les utilisateurs à privilèges sont recensés de manière informelle - Les rôles et responsabilités des utilisateurs à privilèges sont communiqués de manière informelle.	- Un recensement des utilisateurs à privilège est effectué de manière partielle et peu mis à jour - Une charte administrateur est partiellement documentée pour les utilisateurs à privilèges.	- Les utilisateurs à privilège sont tous connu. Un recensement est réalisé régulièrement ainsi qu'une revue d'accès. - Une charte administrateur est partiellement documentée pour les utilisateurs à privilèges. - Les utilisateurs à privilèges sont entraînés régulièrement afin de comprendre leurs rôles et responsabilités et le risque inhérent à leur statut. - La charte est appliquée, les utilisateurs privilégiés signent la charte informatique ou la charte informatique est annexée au contrat / au règlement intérieur



Les kits d'exercice de cybercrise de l'ANS

Où trouver les informations ?



<https://www.cyberveille-sante.gouv.fr/>

1

Dossiers thématiques ^

Aide au signalement

> Se protéger contre les menaces

> Maliciel et Rançongiciel
(prévention)

> Fuite de données

> Sécuriser son exposition sur
Internet

2

> Se préparer à gérer une crise

> Exercice de crise cyber

Accueil > Dossiers thématiques > Se préparer à gérer une crise > Exercice de crise cyber

Grille d'évaluation_V1.1.xlsx - 25 novembre 2022 - XLSX - 53.12 Ko



Kit débutant

Kit participant débutant.7z - 14 novembre 2022 - 7z - 1.39 Mo



Kit communication débutant.7z - 14 novembre 2022 - 7z - 1.1 Mo



Kit animateur débutant.7z - 14 novembre 2022 - 7z - 9.71 Mo



Kit intermédiaire

Kit participant intermédiaire.7z - 14 novembre 2022 - 7z - 1.09 Mo



Kit communication intermédiaire.7z - 14 novembre 2022 - 7z - 1.07 Mo



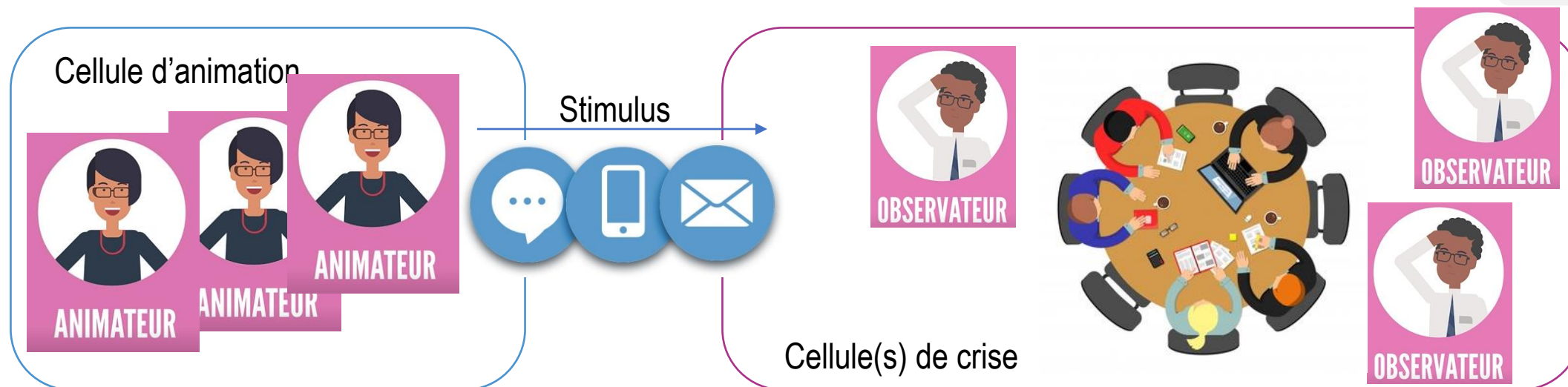
Kit animateur intermédiaire.7z - 18 novembre 2022 - 7z - 3.36 Mo





Les kits d'exercice de cybercrise de l'ANS

Principes d'organisation



L'animateur met en action le scénario en envoyant les stimuli à la cellule de crise sous forme de simulations d'appels ou de mails pour susciter une réaction / action des joueurs.

Les joueurs s'adaptent à la situation de crise fictive déroulée par l'animateur en utilisant des moyens de communication et procédures opérationnelles habituellement utilisées dans la structure (si elles existent).

L'observateur apporte un regard extérieur à l'exercice et relève les points positifs et axes d'amélioration selon les objectifs de l'exercice. Il n'intervient pas dans le déroulement de l'exercice.

L'exercice





Le Kit ANS Débutant

Avant l'exercice



ANIMATEUR



OBSERVATEUR

- 1 L'animateur s'approprie et adapte à l'ES l'ensemble des documents du kit d'animation avant l'exercice
- 2 Il s'assure que la structure de santé a transmis les invitations aux joueurs grâce au kit de communication
- 3 Il récupère la liste des joueurs en faisant compléter l'annuaire des participants à la structure de santé

3 bis. Personnaliser le chronogramme

- 4 Il envoie le kit participant aux joueurs (ou via la structure de santé) une semaine avant l'exercice

5. Prévoir la logistique



Le Kit ANS Débutant

Pendant l'exercice



ANIMATEUR

1

L'animateur prépare les joueurs à l'exercice en présentant le support de briefing qu'il diffuse dans la salle

2

Il débute l'exercice en lançant par téléphone le premier stimuli présent sur le chronogramme qu'il a imprimé en amont

3

Au cours de l'exercice, il varie le type de stimuli transmis aux joueurs grâce à son livret de stimuli : il pourra en envoyer certains par mail via la boîte aux lettres créée pour l'exercice



OBSERVATEUR

L'observateur assiste à l'exercice auprès de la cellule de crise et remplit la grille d'évaluation



Le Kit ANS Débutant

Pendant l'exercice



Préparer le Debriefing

Pendant la phase de debriefing, l'observateur participe à la définition des points forts de la cellule de crise et met en avant les axes d'amélioration



4

Une fois l'exercice clos, l'animateur présente le support de debriefing qu'il diffuse dans la salle et distribue le questionnaire de satisfaction pour récupérer les retours des participants



Le Kit ANS Débutant

Après l'exercice



1

L'animateur prend connaissance de la grille d'évaluation remplie par l'observateur ainsi que des retours des joueurs sur le questionnaire

2

Il organise une réunion de restitution d'une heure avec les participants en formalisant un support de présentation à partir des éléments recueillis

3

Selon le mode de fonctionnement choisi, l'animateur pourra transmettre un retour d'expérience anonymisé à l'ARS/GRADeS



ANIMATEUR

Et après ?





Le Kit ANS Débutant

Et après?



- Exemples du Plan d'actions :

- Réaliser une cartographie des SI / objets connectés / parties prenantes et prioriser les périmètres critiques
- S'assurer que les sauvegardes sont bien isolées
- Sensibiliser les interlocuteurs métiers aux termes spécifiques de gestion de crise cyber
- Préparer des premiers éléments de langage de communication cyber
- Prévoir un annuaire et une cartographie des personnes, services et bâtiments à notifier en cas de crise
- Travailler la prise de décision du passage en mode dégradé et les impacts sur les processus métiers, notamment en cas de coupure informatique totale



Créer une instance de suivi du plan d'action
Pour chaque action, définir un responsable et une échéance



Le Kit ANS Débutant

Et après?



- Organiser un exercice de Cyber-crise l'année suivante

- Utilisation du kit débutant en modifiant le scénario
- Utilisation du kit intermédiaire
- Utilisation du guide de l'ANSSI

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/organiser-un-exercice-de-gestion-de-crise-cyber/>



Comment être accompagné ?





SESAN

Des prestation d'accompagnement à la réalisation des exercices existent



sesan
SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ



Accompagnement via le marché régional : ssi@sesan.fr



Accompagnement via les prestataires nationaux



SESAN

Contact



Des questions ?

Contactez : ssi@sesan.fr



**Une contribution financière
est proposée : AAP IDF**





AAP pour la réalisation d'exercices de cyber crise



Objectif

Apporter une contribution financière à l'éventuel recours à un prestataire pour réaliser l'exercice

Établissements éligibles

Tous les ES franciliens, par ordre de candidature

Échéances

AAP ouvert à partir de janvier 2023 jusqu'à juin 2023

Montant financé

Forfait de 4000 euros (paiement au service fait)

Pré requis pour candidater

- Renseigner la grille d'autoévaluation
- Mettre à jour l'OPSSIES si cela n'a pas été fait dans les 3 mois précédent la candidature
- Passer commande auprès d'un prestataire



Prévoir la présence de la Direction de l'établissement pour l'exercice

Modalités de candidature

- **Publication de l'AAP sur le site de l'ARS avec le lien vers le formulaire de candidature sur [démarches simplifiées](#)**
- **Dans ce formulaire l'ES devra renseigner :**
 - Le résultat de son auto-évaluation
 - Le montant de la commande relative à la prestation d'accompagnement
 - La date prévisionnelle de réalisation de l'exercice
 - La date de dernière mise à jour d'OPSSIES
- **Il devra aussi joindre**
 - La grille d'autoévaluation renseignée
 - Le bon de commande

À terme, il conviendra de joindre la facture afin que l'ARS procède au paiement.



Focus sur les éléments attendus dans l'OPSSIES

Renseignement attendu dans les 3 mois précédant la candidature



Pré requis à la candidature :

→ Il est attendu le renseignement de l'Observatoire Permanent de la Sécurité des Systèmes d'Information des Établissements de Santé (OPSSIES) via OSIS

Exemple de questions à renseigner
(non exhaustif)

PGSSI-S	
Avez-vous consulté ou parcouru un document de la Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-Santé) ?	oui
Avez-vous utilisé un document de la PGSSI-santé?	oui
ORGANISATION	
MP6 - Une personne en charge de la fonction Sécurité du Système d'Information (SSI) ou RSSI est nommée au sein de l'établissement.	oui
La fonction prenant en charge la sécurité des systèmes d'information est elle:	affectée à temps partiel en interne
Le médecin DIM de l'établissement est il impliqué dans la sécurité des données de santé des patients ?	oui
L'établissement est-il doté d'une politique de sécurité ?	oui

En annexes: sont affichées les données à renseigner

Focus sur les audits





ANSSI

Audits ADS & SILENE



Réservé pour les Opérateurs de Services Essentiels (OSE)

Lancer la procédure d'inscription sur le site <https://club.ssi.rie.gouv.fr>

Pour toute information : **club@ssi.gouv.fr**



ANS

Audits Cybersurveillance et Messagerie

Pour tous les ES : <https://www.cyberveille-sante.gouv.fr/cybersurveillance>

Demander la réalisation d'un audit de cybersurveillance



Pour les GHT, les demandes d'audit se font désormais via une interface de commande d'audit dédiée accessible à l'adresse suivante :

<https://cybersurveillance.esante.gouv.fr/> . Pour y accéder, il faut disposer d'un compte utilisateur créé par le CERT Santé. La demande de compte doit être adressée à cyberveille@esante.gouv.fr ✉ en précisant lenom du GHT, nom/prénom/courriel/ n° de téléphone mobile du RSSI référent. Un guide d'utilisation de cette nouvelle interface est disponible [ici](#) ↓ .

Pour les autres établissements, les demandes d'audit doivent être adressées à cyberveille@esante.gouv.fr ✉ et les différents échanges se feront en direct avec les responsables du service. Le message de demande doit préciser le nom des domaines exposés et le nom/prénom/courriel/ n° de téléphone mobile du responsable de l'audit.

Pour encadrer la réalisation de l'audit par l'ANS, une convention est mise en place. Elle précise le périmètre de l'audit, le calendrier de réalisation et les points de contact pour faciliter les échanges.

Le rapport est communiqué dans un délai de quinze jours à la suite des travaux. Si toutefois des vulnérabilités critiques étaient identifiées au cours de l'audit, celles-ci seront notifiées avant l'envoi du rapport.

Rappel : les bonnes pratiques





Bonnes pratiques



Synthèse des ressources disponibles

- Kit de sensibilisation "Tous Cybervigilants" : <https://esante.gouv.fr/sites/default/files/2022-01/kit-com-cybersecurite-etablissements-sante.zip>
- Kit de sensibilisation CyberMalveillance : <https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/kit-de-sensibilisation>
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/bonnes-pratiques>
- CyberveilleSanté : <https://cyberveille-sante.gouv.fr/>
- Newsletter SESAN : <https://segurnumerique.sante-idf.fr/animation-regionale/cybersecurite/>
- Autres liens utiles :
<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/tous-nos-contenus/actualites/programme-sensibilisation-risques-numeriques-collectivites-territoriales>
<https://www.ssi.gouv.fr/particulier/precautions-elementaires/dix-regles-de-base/>
<https://www.ssi.gouv.fr/particulier/precautions-elementaires/5-reflexes-a-avoir-lors-de-la-reception-dun-courriel/>

Offre SESAN





SESAN

Offres d'accompagnement



sesan
SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ



Missions du Département SSI:

- Renforcement de la cybersécurité des ES et ESMS franciliens
- Animation de la communauté RSSI Santé régionale
- Mutualisation de solutions régionales



SESAN

Offres d'accompagnement



Offre Sécurité



Notre Mission : Accompagner nos adhérents à améliorer leur conformité SSI

Comment?

- Une **communauté** de RSSI du secteur sanitaire et médico-social. (*Echangez et posez des questions à vos homologues, directement sur Jamespot.*)
- Accompagnement au **Pilotage de la SSI**.
- Des solutions de **Détection et de Protection**.
- Accompagnement à la **Gestion de crise**.
- Accompagnement à la **Sensibilisation**.
- Organisation de **Webinaires**.
- Adhésion au **CLUSIF**.
- **Newsletter** mensuelle.

SESAN adapte son catalogue de prestations en fonction de vos besoins, n'hésitez pas à nous faire part des sujets/prestations qui vous intéressent. Des **comités de pilotage** sont organisés 2 fois par an.

Nous animons, sur votre demande, des **groupes de travail** sur les sujets sur lesquels vous souhaitez vous investir (ex : tableau de bord SSI...)



SESAN

Offres d'accompagnement



sesan
SERVICE NUMÉRIQUE DE SANTÉ



Pilotage : Analyse de risques, Base documentaire, Cartographie, é

Détection & protection : Cybersurveillance, Scanner de vulnérabilités, Alertes SSI, Transferts sécurisés, Tests d'intrusion

Gestion de crise : Réponse à incident, exercice de cybercrise

Sensibilisation : Affiches, Vidéo-quizz, Tests de phishing, Escape Game

Pour toute information : ssi@sesan.fr



Annexes

Renseignement de l'OPSSIES (1/3)

SÉCURITÉ SI		
ADRESSE FONCTIONNELLE SSI		
Adresse courriel SSI		
PART DU NUMERIQUE		
AUDIT DE CYBERSURVEILLANCE (ANS)		
	Audit récent	Audit précédent
Date audit de cybersurveillance		
Nombre de domaines		
Appréciation		
Total vulnérabilités		
Nombre de vulnérabilités critiques		
Nombre de vulnérabilités hautes		
Nombre de vulnérabilités moyennes		
Nombre de vulnérabilités faibles		
AUDIT DE CYBERSURVEILLANCE (ANS) - GHT		
	Audit récent	Audit précédent
Date audit de cybersurveillance		
Nombre de domaines		
Appréciation		
Total vulnérabilités		
Nombre de vulnérabilités critiques		
Nombre de vulnérabilités hautes		
Nombre de vulnérabilités moyennes		
Nombre de vulnérabilités faibles		
AUDIT ADS - ACTIVE DIRECTORY (ANSSI)		
	Audit récent	Audit précédent
Date audit Active Directory		
Niveau ADS		
Score ADS		
Nombre d'audits ADS		
Nombre d'utilisateurs		
AUDIT ADS - ACTIVE DIRECTORY (ANSSI) - GHT		
	Audit récent	Audit précédent
Date audit Active Directory		
Niveau ADS		
Score ADS		
Nombre d'audits ADS		
Nombre d'utilisateurs		



Annexes

Renseignement de l'OPSSIES (2/3)

AUDIT ADS - ACTIVE DIRECTORY (ANSSI) - GHT		
	Audit récent	Audit précédent
Date audit Active Directory		
Niveau ADS		
Score ADS		
Nombre d'audits ADS		
Nombre d'utilisateurs		
PGSSI-S		
Avez-vous consulté ou parcouru un document de la Politique Générale de Sécurité des Systèmes d'Information de Santé (PGSSI-Santé) ?		oui
Avez-vous utilisé un document de la PGSSI-santé?		oui
ORGANISATION		
MP6 - Une personne en charge de la fonction Sécurité du Système d'Information (SSI) ou RSSI est nommée au sein de l'établissement.		oui
La fonction prenant en charge la sécurité des systèmes d'information est elle:		affectée à temps partiel en interne
Le médecin DIM de l'établissement est il impliqué dans la sécurité des données de santé des patients ?		oui
L'établissement est-il doté d'une politique de sécurité ?		oui
CONNAISSANCE DES RISQUES		
MP1 - L'établissement dispose d'une cartographie des risques liés aux services numériques actualisée annuellement basée sur une méthodologie qui permette de comparer les résultats d'une itération à l'autre.		oui datant de moins d'1 an
MP2 - La cartographie des risques liés aux services numériques est consolidée dans une cartographie globale des risques portant sur l'établissement.		oui
MP3 - Une analyse de risque, validée par les responsables métiers des services concernés, est réalisée lors de l'introduction d'un nouveau service numérique (application, matériel IT, équipement biomédical et technique, GTB/GTC) .		oui, systématiquement
BUDGET SECURITE NUMERIQUE		
SECURISATION - MISE EN CONFORMITE		
INDICATEURS ET TABLEAU DE BORD		
Un indicateur périodique permet il de mesurer le nombre d'incidents survenus?		non
Quel est le nombre d'indicateurs périodiques relatifs à la sécurité de l'information?		6 à 20
CONTEXTE		
La connexion de terminaux personnels (smartphone, tablette) est-elle autorisée sur le SIH (BYOD) ?		oui
MP11a - Un inventaire des matériels (Matériel: postes de travail, serveurs, machines virtuelles, équipements réseau, biomédical, etc) est réalisé et publié annuellement		oui, datant de moins d'1 an
MP11b - Un inventaire des logiciels (postes de travail, serveurs, machines virtuelles, équipements réseau, biomédical, etc) est réalisé et publié annuellement		oui, datant de moins d'1 an
MP12 - Une cartographie applicative est réalisée et tenue à jour (flux d'échange entre applications et ensemble des flux) sur la base de celles demandées par l'ANSSI (Cartographie du Systèmes d'Information).		oui, datant de moins d'1 an
MP20a - L'établissement met en œuvre des réseaux cloisonnés pour le WIFI patient		oui
MP20b - L'établissement met en œuvre des réseaux cloisonnés pour le WIFI SI ES		oui



Annexes

Renseignement de l'OPSSIES (3/3)

Existe-t-il des accès à distance sur le SIH accessibles par le personnel médical de l'établissement?	non
Existe-t-il des accès à distance sur le SIH accessibles par les professionnels de santé libéraux?	non
Existe-t-il des accès à distance sur le SIH accessibles par les patients de l'établissement?	non
Existe-t-il des accès à distance sur le SIH pour les opérations de télémaintenance ou téléassistance des industriels ?	oui
MESURES	
Pour quelle proportion des professionnels de santé, la carte CPx (CPS,CPE) est-elle utilisée pour contrôler l'accès aux données de santé personnelles contenues dans le SIH ?	0-25%
La carte CPx (CPS,CPE) est-elle utilisée pour contrôler l'accès physique aux bâtiments?	non
La carte CPx (CPS,CPE) est-elle utilisée pour d'autres usages (cantine, photocopieuse, autres) ?	non
La carte CPx (CPS, CPE) est-elle utilisée en mode sans contact ?	non
Une revue des comptes d'accès au SIH est elle réalisée périodiquement ?	oui, moins d'une fois par an
Une revue des droits d'accès au SIH est elle réalisée périodiquement ?	oui, moins d'une fois par an
Une revue des comptes d'accès aux applications de soins est elle réalisée périodiquement ?	oui, moins d'une fois par an
Une revue des droits d'accès aux applications de soins est elle réalisée périodiquement ?	oui, moins d'une fois par an
Pour chaque professionnel de santé de l'établissement, l'identifiant RPPS ou ADELI est-il renseigné et à jour dans le SIH?	oui, totalement
Les équipements bio médicaux connectés au réseau sont- ils inclus dans le périmètre SSI ?	oui
Existe-t-il un suivi des déclarations et demandes d'autorisation CNIL?	oui, au moins une fois par an
Les matériels qui sont réaffectés au sein du SI ou qui sortent du SI (vente, recyclage, mise au rebut) font-ils l'objet de dispositions spécifiques pour assurer la confidentialité des données qu'ils stockaient ?	oui
MP28 - Des sauvegardes régulières de l'ensemble des données, y compris celles présentes sur les serveurs de fichiers, d'infrastructure et d'applications métier critiques sont réalisées	oui, au moins une fois par jour
MP31 - Des tests de restauration a minima sur échantillons représentatifs sont réalisés.	oui, périodiquement
Existe-t-il un traçage des actions utilisateurs (accès, lecture, écriture, etc.) sur le SIH?	oui, en partie
Les traces des actions utilisateurs peuvent-elles être lues et comprises par quelqu'un d'autre qu'un informaticien ?	oui, en partie
CONTRÔLE ET AUDIT	
MP17 - L'organisation de la sécurité du système d'information fait l'objet, tous les trois ans, d'un audit organisationnel de la SSI dans l'esprit de l'ISO 27001	oui, plus d'1 fois par an
En cas d'audit régulier réalisé en dehors de l'esprit de la norme ISO 27001, quel est le référentiel d'audit d'organisation utilisé ?	PSSI établissement
Quand a été effectué le dernier audit SSI ?	Non renseigné
REACTION AUX INCIDENTS	
MP39 - L'établissement a défini et applique une procédure interne de remontée des incidents de sécurité SI qui associe les métiers concernés	oui, totalement
IDENTIFICATION ELECTRONIQUE	